

REPUBLIQUE
FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE GRAUVES

Département de la Marne

Séance du lundi 27 mars 2023

Nombre de membres :

En exercice : 12

Présent : 9

Qui ont pris part
à la délibération : 9

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire des séances en session ordinaire sous la présidence de Monsieur JOURNÉ Jean-Pierre, Maire de la Commune de GRAUVES.

Membres présents : Tous les membres en exercice à l'exception de Mr CHAPPELLIERE Eric, Mr JOLY Pascal et Mme JOYON Emilie.

Date de la convocation :
13/03/2023

Secrétaire de séance : Mr LEROUX Jean-Philippe

**N° 10/2023 – VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES
DIRECTES LOCALES**

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré, **DECIDE** de ne pas augmenter les taux et **VOTE** les taux communaux 2023 suivant :

- Taxe foncière (bâti)	33.85 %
- Taxe foncière (non bâti)	20.13 %
- Taxe d'habitation	15.74 %

Adopté à l'unanimité.

Le Maire,
Jean-Pierre JOURNÉ

